

### *Attribution de temps*

Tout à l'heure, le ministre du Travail (M. Cadieux) accusait le chef de l'opposition (M. Turner) de ne pas dire la vérité sur l'accord. Il a ajouté que le chef de l'opposition déformait gravement les conditions de l'accord et a fait allusion à des questions que M. Turner a récemment posées au sujet du plan d'investissement du Québec. Je voudrais dire au ministre du Travail, bien qu'il ait quitté la Chambre à présent, qu'il devrait mettre en pratique ce qu'il prêche. Il a lui-même déformé les paroles du chef de l'opposition.

Jamais le chef de l'opposition n'a affirmé que la version canadienne de l'accord empêchait le gouvernement du Québec ou le peuple québécois d'avoir son propre régime d'épargnements. Je vous cite plutôt ses propres paroles:

Or, la déclaration officielle ou l'interprétation officielle du président Reagan stipule, à la page 86, et je cite: «... qu'une province doit accorder aux investisseurs de l'autre pays un traitement tout aussi favorable que celui accordé aux investisseurs de cette province».

Maintenant, le président Reagan affirme que le gouvernement du Québec ne peut donc pas encourager, par des mesures particulières, les Québécois à investir dans leur propre province.

J'ai lu la réponse du premier ministre Bourassa. Il n'y mentionne pas l'interprétation des Américains. Il fait de nouveau allusion à l'accord canadien ainsi qu'au régime actuel, sans parler des régimes ultérieurs.

Lorsque le ministre du Travail et le ministre du Commerce extérieur se mettent à accuser le chef de l'opposition de déformer la vérité, ils devraient prêcher d'exemple. Ils ne devraient pas déformer les paroles du chef de l'opposition qui sont publiées dans le hansard du 11 août 1988, à la page 18199.

Plus tôt, cet après-midi, le...

**M. McDermid:** Vous vous étranglez en parlant.

**M. Allmand:** C'est que, malheureusement, j'ai attrapé un rhume. Je fais de mon mieux et j'aimerais que vous l'acceptiez.

**M. McDermid:** C'est ce que vous dites qui vous étouffe.

**M. Allmand:** Comme l'honorable secrétaire parlementaire n'a pas grand-chose à dire, monsieur le Président, il s'efforce de me harceler parce que je suis enrhumé.

Au début de l'après-midi, ainsi qu'il en a l'habitude, notre très exubérant ministre du Commerce international a formulé toutes sortes de déclarations extravagantes. Il a bien sûr fait état du projet de notre parti de retarder au Sénat l'adoption de ce projet de loi de façon à obliger le gouvernement à déclencher des élections et à laisser les Canadiens décider si oui ou non ils veulent de cet accord. Nous estimons que des élections nationales s'imposent parce que le parti au pouvoir n'a pas été mandaté en 1984 pour conclure un accord de libre-échange avec les États-Unis et parce que cette importante démarche va modifier en profondeur la structure et la nature de notre pays. Comme nous sommes beaucoup trop peu nombreux à la Chambre pour avoir raison du gouvernement qui jouit à l'heure actuelle d'une écrasante majorité, nous allons nous efforcer de retarder les choses. Pour arriver à nos fins, notre parti va faire en sorte qu'au lieu de refuser d'adopter le projet de loi, le Sénat va se contenter de surseoir à son adoption.

Évidemment, le ministre du Commerce extérieur n'a pas manqué de nous le reprocher. Après avoir tourné le Sénat en ridicule, il a insisté sur le fait que les sénateurs ne sont pas élus par la population, mais qu'ils ont été pour la plupart nommés par les gouvernements libéraux précédents. Au début de la présente législature, plus précisément le 9 mai 1985, mis au défi par les partis d'opposition de procéder à la réforme du Sénat, le gouvernement a finalement saisi la Chambre d'une motion à cette fin. En vertu de cette motion, les mesures financières dont le Sénat serait saisi seraient adoptées automatiquement après 30 jours, et les mesures d'autre nature que le Sénat n'aurait pas adoptées après 45 jours seraient adoptées automatiquement.

Le chef de l'opposition a mis le premier ministre au défi de présenter un projet de loi à cet effet et ajouté qu'il l'appuierait, mais la chose ne s'est jamais faite. Cette motion tendant à réformer le Sénat est restée en plan et le gouvernement ne l'a jamais adoptée car il n'a pas la volonté politique voulue pour procéder à cette réforme.

● (1820)

**Le président suppléant (M. Paproski):** Le temps de parole du député est écoulé.

**M. John McDermid (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, j'attends depuis un certain temps de pouvoir participer à ce débat, car j'entends les députés de l'opposition se plaindre amèrement de l'application de l'attribution de temps au débat sur le projet de loi C-130, Loi de mise en oeuvre de l'accord de libre-échange. Nos vis-à-vis affirment ne pas avoir le temps de débattre la question. Je vais tenter de revenir sur certaines des questions soulevées par l'opposition.

Comment peut-on prendre nos vis-à-vis au sérieux? Le très honorable chef du parti libéral a déclaré au départ qu'il était disposé à former un gouvernement de coalition, puis il est revenu sur sa décision. Pour sa part, le chef du NPD s'est dit disposé à former un gouvernement de coalition. Nous en constatons déjà les premiers signes. En voilà la preuve dans une lettre adressée à notre leader parlementaire. Ce dernier a déclaré qu'il fallait tenir un débat en bonne et due forme, qu'il fallait prévoir l'attribution de temps, et il a invité nos vis-à-vis à nous donner leur opinion sur l'attribution de temps. Voici ce qu'ils ont répondu. Ils ont proposé, et les leaders parlementaires du parti libéral et du NPD ont signé cela, qu'il fallait prévoir 150 jours de débat à l'étape du rapport. Ils ont ensuite eu l'audace de réclamer 200 autres jours à l'étape de la troisième lecture.

Comment peut-on traiter les partis d'opposition sérieusement, lorsqu'ils proposent ce genre d'inepties? Il s'agit en l'occurrence de plus de deux années de débat à la Chambre. On devrait, pour ce faire, laisser tomber les garderies, la réforme fiscale, la modernisation de nos Forces armées et tout un éventail de questions dont il faut débattre dans cette enceinte. Et les voilà qui se plaignent maintenant du fait que nous limitons le débat.